

[COVID 19] Personnels vulnérables - CHSCT ministériel

vendredi 28 août 2020

Suite au CHSCT ministériel qui s'est tenu ce jeudi 27 août, des précisions ont été apportées quant à la situation des personnels vulnérables. Des éléments supplémentaires devraient être précisés par le CHSCT départemental prévu mercredi 2 septembre.

ASA pour les personnels vulnérables

Au sujet des ASA pour les personnels vulnérables, la Secrétaire générale a confirmé ce qui a été dit par la ministre de la Fonction publique mercredi : les ASA ne seront plus accordées à partir du 1er septembre. Pour le ministère la règle est le retour au travail des personnels vulnérables. Il peut y avoir télétravail si celui-ci est possible, mais si c'est impossible il faut une reprise du travail sur site. Un agent qui ne reviendrait pas doit prendre un arrêt de travail.

Quels masques pour les personnels vulnérables ?

Pour les masques attribués aux personnels vulnérables, il s'agirait de masques de type chirurgical à usage médical de catégorie 2 (à ne pas confondre avec les masques grand public de catégorie 2). Ce sont les masques recommandés pour les personnes positives au covid dans leurs déplacements. Les personnels vulnérables peuvent aussi en obtenir gratuitement en pharmacie sur présentation de leur certificat médical. Cet équipement est conforme aux préconisations des autorités sanitaires. Cinq millions de masques ont été achetés et sont en train d'être acheminés vers les rectorats. Il faudra une attestation médicale pour en bénéficier. Le MEN n'aura pas de masques FFP2, réservés en priorité aux personnels de santé soumis à des actes à risques avec des patients.

Adaptation des postes de travail pour les personnels vulnérables

Sur l'adaptation des postes de travail des personnels vulnérables, on peut envisager de compléter le dispositif existant par des mesures de cadrage pour renforcer les mesures d'hygiène et de nettoyage. La question va être creusée. La secrétaire générale du ministère a bien rappelé que les chefs de services sont responsables de la santé et la sécurité au travail.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous contacter rapidement.